

LETTRE D'INFORMATIONS DU PETR

#4

ÉDITION FÉV 2023

THIERACHE
LE PAYS NATURE

PAYS DE THIÉRACHE - PETR

7, AVENUE DU PRÉAU
BP108
02140 VERVINS

☎ (+33) (0)3 23 98 02 71

✉ contact@pays-thierache.fr

🏠 www.pays-thierache.fr



Le mot du Président



Cher(e) collègue,

J'ai le plaisir de vous adresser le 4^e numéro de la lettre d'informations du Pays de Thiérache qui servira de rétrospective des projets réalisés par le PETR en 2022. Une année riche pour le territoire avec notamment le lancement du processus d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) valant Plan Climat Air Energie, la prise de la compétence mobilité, une campagne de communication originale pour « Je shop'in Thiérache » en partenariat avec la RTA, le démarrage de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat multisites en complément du Programme d'Intérêt Général et la poursuite des actions du Plan Alimentaire Territorial.

2022 marque également la fin de la mise en œuvre du Programme LEADER 2014/2022. Au total, ce sont 77 dossiers qui ont été accompagnés par l'Union Européenne pour un montant total de crédits de 1,9 million d'euros. Les élus du Pays de Thiérache ont fait le choix de se repositionner sur un nouveau Programme LEADER pour la période 2023/2027. Dès le mois de mai, l'équipe LEADER s'est attachée à travailler, en association avec les acteurs du territoire, à l'élaboration de la candidature déposée fin octobre auprès de la Région Hauts-de-France. Réponse attendue au cours de ce 1^{er} semestre !

C'est également avec une équipe technique « presque au complet » que nous abordons l'année 2023 avec l'arrivée de 2 agents supplémentaires au sein du Pôle Habitat pour accompagner d'une part les communes du Pays dans leur réflexion en faveur d'une réduction des consommations énergétiques de leurs bâtiments et d'autre part les particuliers dans leur projet de rénovation de leur habitat.

Je voudrais également saluer l'investissement d'Yves-Marie SZYMUSIAK qui pendant, près de 15 ans, a présidé et animé avec enthousiasme et témérité le conseil de développement du Pays de Thiérache. J'adresse toutes mes félicitations à Murielle MOREL, nouvelle présidente et je me réjouis dès à présent des réflexions que nous allons pouvoir partager ensemble.

En cette période, je formule le vœu de poursuivre ensemble la belle aventure du Pays.

Bonne lecture !

Olivier CAMBRAYE
*Président
du Pays de Thiérache*



Schéma de Cohérence Territorial

<https://pays-thierache.fr/ressources/>
 > puis Rubrique SCoT

Année importante dans le domaine de la planification avec l'arrivée de Shérazade POCHET, chargée de projet SCoT qui s'est attachée à piloter les actions suivantes :

Le recrutement d'un bureau d'études pour l'élaboration du SCoT, à savoir la société Atopia pour la conduite du SCoT avec 3 cotraitants : BL Evolution pour le volet environnement, Nouveau Territoire pour le volet commercial et le cabinet d'avocat Garrigues Beaulac pour la sécurisation juridique des différents documents composant le SCoT. Le coût de la prestation s'élève à **282 300 € TTC**. Le comité de pilotage de lancement du projet s'est réuni le 26 janvier dernier.

Le 29 juin dernier, une soixantaine de maires du Pays de Thiérache se sont réunis à Hirson dans le cadre d'une **conférence des maires pour aborder la procédure d'élaboration du SCoT**.

À cette occasion, un guide intitulé « **le SCoT en 10 questions** » a été réalisé et remis aux participants. Il reste disponible en version papier sur demande auprès des services du PETR ainsi qu'au format numérique sur le site internet du Pays de Thiérache. Parmi les points évoqués figuraient également les enjeux du principe de « Zéro

Artificialisation Nette - ZAN » dont les modalités d'application restent à définir. Sur ce point précis, le Pays de Thiérache a participé activement aux travaux menés sous l'égide de la Conférence régionale des SCoT pour aboutir à la rédaction d'un avis détaillé sur les modalités de territorialisation de l'objectif « Zéro Artificialisation Nette ».

Celui-ci a été communiqué à la Région Hauts-de-France en octobre 2022.

La participation du Pays de Thiérache aux **Ateliers des Acteurs de l'Aménagement des Hauts-de-France** avec notamment l'organisation de la **journée Inter SCoT du département de l'Aisne**. Celle-ci s'est déroulée à Fontaine les Vervins le 25 novembre 2022, sous forme d'ateliers aux cours desquels une quinzaine de personnes a pu échanger et travailler sur les 3 thématiques suivantes : **l'économie, la mobilité et l'habitat**.

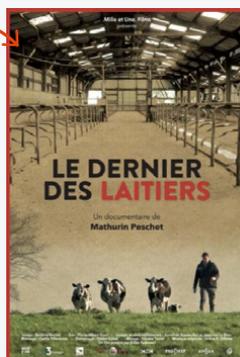
Plan Alimentaire Territorial



Après 3 ans et demi en Thiérache, Audrey BOYER, cheffe de projet PAT, a cédé sa place à Alexia BARROCHE. Concernant le Réseau pour Eviter le Gaspillage Alimentaire (REGAL), Enora HOUDAYER succède à Alexis SERAZIN pour assurer l'animation du dispositif.

La rentrée de septembre 2022 a marqué le démarrage de la 5^e édition des **classes Alimentation** auxquelles participent les écoles de Brunehamel, Saint-Michel, Tupigny et Vervins. Au programme de ces classes sont prévus des visites de ferme, des ateliers de sensibilisation pour **éviter le gaspillage**, une rencontre avec un nutritionniste et enfin un temps de création, sous la houlette du chef Luc, pour **apprendre à cuisiner les produits locaux**.

Autre sujet mis en **débat** autour d'un film documentaire « **Le dernier des laitiers** » réalisé par Mathurin Peschet. **175 personnes** se sont retrouvées au cinéma de Vervins pour regarder le film avant d'engager un débat autour des sujets suivants : **prix du lait, commercialisation, environnement et produits locaux**.



Dans le cadre du REGAL, une convention a été signée avec le CSAC d'Hirson pour la mise en place d'un **frigo solidaire**

en début d'année 2023. Il s'agit d'« un réfrigérateur en libre-service installé dans un espace public, rempli de produits frais – **dons, invendus ou produits en date limite de consommation** – par le voisinage, les commerçants ou les restaurateurs. Il permet aux plus démunis d'accéder à des produits alimentaires tout en évitant le gaspillage ». D'autres frigos devraient être installés prochainement sur le territoire !

Je Shop'in Thiérache

Depuis sa mise en place en juillet 2020, le réseau « Je shop'in Thiérache » compte **205** commerçants adhérents et **4385** clients inscrits, dont **2211** utilisateurs hebdomadaires. L'application a permis de générer près de **864 000** tickets fidélité et **5385** chèques fidélité dont **3400** ont été utilisés. La valeur moyenne de ces chèques fidélité est de **6,61 €** en 2022.



Montant moyen du panier d'achat



En octobre dernier, le PETR signait avec la Régie régionale des Transports de l'Aisne une convention de partenariat pour promouvoir l'application à partir d'une campagne de communication originale affichée sur l'arrière de **20 bus** sillonnant tous les jours le territoire de la Thiérache.

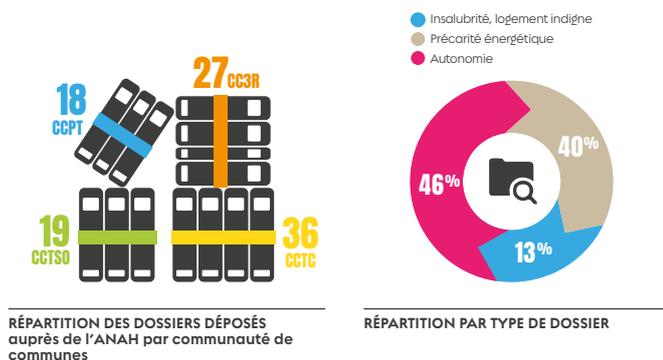
HABITAT

Depuis juillet 2020, le Pays de Thiérache accompagne de nouveau les propriétaires occupants et bailleurs du territoire dans leur projet de rénovation de leur habitat dans le cadre d'un dispositif de soutien financier dédié, à savoir un **Programme d'intérêt général** (PIG). Celui-ci vise à :

- > **Lutter contre** la précarité énergétique, l'habitat indigne ;
- > **Adapter** les logements des personnes âgées ou en situation de handicap pour les maintenir à domicile.

Depuis le lancement du PIG, ce sont plus de **1200 appels** qui ont été reçus au niveau du PETR. **449 visites** pour des projets de demande de subvention ont été réalisés.

252 dossiers ont été déposés auprès de l'ANAH selon la typologie décrite ci-dessous pour un montant total de subvention de l'ANAH de **2 630 261 €** représentant un total de coût de travaux de **7 479 311 €**.



Par ailleurs, le service Habitat a eu l'occasion de participer les 14 et 15 mai 2022 au salon de l'habitat organisé par la commune de Vervins depuis plusieurs années.



MOBILITÉ



Depuis le 4 février 2022, le PETR du Pays de Thiérache est officiellement devenu Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) locale suite au transfert de la compétence de la part de ses 4 Communautés de communes membres. Sur invitation du CEREMA, le Pays de Thiérache a été invité à venir témoigner, lors du salon des maires, des enjeux liés à cette prise de compétence pour le territoire.

Dans la continuité de cette prise de compétence, le Pays s'est lancé dans la réalisation d'un plan de mobilité simplifié intégrant un schéma directeur vélo. L'objectif est de se doter d'un document permettant de planifier et d'orienter les politiques à venir sur le territoire. La Phase de diagnostic vient de s'achever et a été présentée en décembre lors du premier comité des partenaires de la mobilité. Ce document s'inscrit dans la démarche de planification plus globale du PETR, avec notamment la réalisation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) valant Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). En parallèle de cette démarche de planification, le Pays de Thiérache et le collège de La Capelle ont eu l'occasion d'amorcer un travail visant à créer un Plan de Déplacement Établissement Scolaire (PDES).

2022, c'est également la participation de l'équipe du Pays au challenge régional « Au travail, j'y vais autrement ». Sur près de 200 établissements participants, le Pays de Thiérache a fait partie des 18 lauréats, recevant le prix de la catégorie covoiturage avec en récompense un vélo à assistance électrique pliable.



BIODIVERSITÉ



- + Reconstitution du programme annuel de **8 sorties nature** à destination du grand public pour partir à la découverte de la faune sauvage et de la flore, des milieux humides de Thiérache. Animées par le **CPIE de l'Aisne**, ces sorties nature sont gratuites et ouvertes à tous.

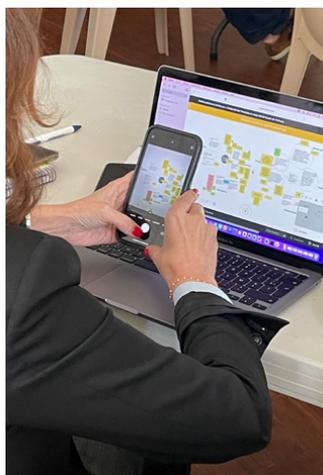


- + L'animation de **4 classes bocage** : en 2022, ce sont des élèves du Nouvion en Thiérache (3 classes), de Neuve-Maison (3 classes), de Marly Gomont (2 classes) et enfin de Dizy le Gros qui sont inscrits dans cette démarche. Parmi les projets réalisés lors de ces classes, nous pouvons citer des fabrications de nichoirs à oiseaux, des plantations, des sorties découverte de la biodiversité locale ou encore des visites d'exploitations agricoles.



- + Et enfin la participation au dispositif proposé par les **Espaces Naturels Régionaux « Plantons le décor »**. Cette opération qui existe depuis bientôt 30 ans contribue à entretenir un réseau actif de pépiniéristes locaux, sélectionnés d'après un cahier des charges stricte, permettant la vente d'arbres, arbustes, fruitiers et légumes d'origine régionale et adaptés à son territoire. **28 commandes** ont été enregistrées en 2022 sur le territoire de la Thiérache.





PROGRAMME LEADER

2022 a marqué la fin du Programme LEADER 2014/2022. Bien plus qu'un fonds européen, LEADER est avant tout une méthode de mise en œuvre de projets adaptés aux défis du territoire, en réponse à une stratégie de développement définie par les acteurs de terrain.

Au total ce sont **77 projets** qui ont été cofinancés par LEADER au cours de la période 2014/2022, représentant une enveloppe de crédits d'1,9 million d'euros dans des domaines aussi variés que le commerce, l'artisanat, le tourisme, la culture, la jeune et le sport, l'agriculture et l'alimentation...

Qui dit fin de programme dit élaboration d'un nouveau programme LEADER pour le Pays de Thiérache. Après plusieurs mois de réflexion, de concertation et d'écriture, nous avons déposé le 30 octobre 2022 notre dossier de candidature au programme Leader 2023-27 auprès de la Région Hauts-de-France.

Environ **150 acteurs locaux** se sont réunis pour bâtir la candidature LEADER du Pays de Thiérache au programme 2023-27.

OBJETIFS

Prétendre à une nouvelle enveloppe budgétaire pour soutenir vos projets dès 2023.

Ce qu'il faut retenir de la nouvelle candidature. Des principes d'action, à savoir :

- > **Adaptation, vitalité et coopération** : pour un territoire ouvert vers l'extérieur, engagé vers une voie positive nouvelle
- > **Innovation et expérimentation** : capitaliser sur les ressources locales et oser se lancer dans des projets pilotes
- > **Coordination et mutualisation des acteurs du Pays et au-delà** : des partenariats publics-privés durables et réciproques pour faire avancer le territoire.



Participation citoyenne



Le Conseil de Développement territorial du Pays de Thiérache a renouvelé son comité de gouvernance en fin d'année 2022. Yves-Marie SZYMUSIAK quitte la Thiérache et la présidence mais reste vice-président. C'est Murielle MOREL, trésorière adjointe qui lui succède.

Au côté des élus du Pays de Thiérache, le Conseil de Développement est une instance de démocratie participative. De forme associative depuis 2017, elle rassemble des habitants bénévoles et non élus ainsi que des associations. Ses membres, concernés par le devenir de la Thiérache, recueillent la parole des habitants, se concertent et débattent pour proposer avis et conseils sur les sujets que portent le Pays de Thiérache. Des membres du conseil de développement siègent aussi au GAL qui décide de l'affectation des fonds européens du programme LEADER.

Au deuxième plan, de gauche à droite :



Le comité de gouvernance surpris en plein travail.
Au premier plan à droite : Yves Marie Szymusiak.

Henri BROSSIER vice-président animateur du groupe Pays d'art et d'histoire, Jean-Bernard LACHAMBRE, vice-président et trésorier de l'association, Alain TURCK, vice-président, animateur du groupe concerné par la charte des ruminants, le plan alimentaire territorial et les circuits courts, Jean-Hugues POINTIER, vice-président, animateur du groupe sur la transition écologique et l'environnement, Fabienne VERTONGHEN, secrétaire et vice-présidente en charge de la communication, et Murielle MOREL, Présidente de l'association.



Contact pour proposer sa candidature ou poser des questions :
cdev@pays-thierache.fr